

## DEUX SÉQUENCES DES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS À PARIS XIII : 1970-1971, 1986

Afin de commencer à apporter un éclairage « étudiant » sur l'histoire de Paris XIII – à croiser avec l'histoire des bâtiments, institutions et autres acteurs –, comme toujours dans la construction permanente des mouvements étudiants comme objet de recherche<sup>1</sup>, nous traiterons de ces mouvements dans la polysémie du terme, aussi bien structures étudiantes plus ou moins pérennes que mobilisations ponctuelles... Et, sans pouvoir reconstituer l'ensemble du puzzle étudiantin, à partir de quelques pièces d'archives étudiantes (ou non) sauvegardées<sup>2</sup>, nous porterons la focale sur deux séquences-clés des mouvements étudiants en France, aux déroulements particuliers à Villetaneuse : 1970-1971 et 1986.

En effet, en 1970-1971, les différentes universités créées suite à la loi Edgar Faure se mettent en place et des structures étudiantes participent aux conseils de gestion, alors que le séisme social de mai-juin 1968 (notamment dans l'enseignement supérieur) entraîne encore quelques répliques. Et, en 1986, le projet de loi Devaquet suscite une vaste mobilisation étudiante, où le répertoire d'action de l'auto-organisation est à nouveau mis à contribution, y compris par des structures étudiantes pérennes. Voyons donc ces deux fragments d'une histoire discontinue, « en miettes »<sup>3</sup>.

### PARIS-NORD EN 1970-1971

Le premier moment fort des mouvements étudiants à Paris XIII remonte à la fondation de cette nouvelle université. Petite « dernière » des universités entièrement « nouvelles », ne se basant sur aucune partie – même infime – de l'ancienne Sorbonne ou des autres anciennes facultés de l'université de Paris, l'Université Paris XIII ou, plus exactement, le « Centre universitaire de Saint-Denis-Villetaneuse »<sup>4</sup> a tout à inventer, y compris ses mouvements étudiants.

<sup>1</sup> Morder, R., [1996].

<sup>2</sup> Legois, J.-P., [2002].

<sup>3</sup> Cohen, Y. et Weil, C. [1982].

<sup>4</sup> Dénomination du décret 69-885 du 29 septembre 1969.

### *Contextes de l'après-68*

En 1970, dans un article sur la création des treize universités dans la région parisienne, paru après la série des décrets et arrêtés des 20 et 21 mars 1970, Bertrand Girod-de-l'Ain qualifie Paris XIII d'« université de papier », seul le centre de Saint-Denis étant alors opérationnel. Dans l'élaboration de cette nouvelle université et notamment de ses statuts, Paris XIII ne dispose même pas d'une « assemblée constitutive paritaire » propre, mais doit la partager avec Paris XII-Créteil.

Car nous sommes effectivement dans le contexte de la mise en place de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du ministre de l'Éducation nationale Edgar Faure. Sans y revenir longuement, celui-ci a alors clairement énoncé son objectif de canalisation de la contestation universitaire, et notamment étudiante, en redéfinissant l'université française héritée de la Troisième République sur la base de trois piliers : autonomie, pluridisciplinarité... et participation<sup>5</sup>. La participation étudiante vise particulièrement à intégrer revendications et contestations au système universitaire, ce que l'« université d'antan » ne permettait aucunement.

Cette stratégie s'avère d'autant plus efficace qu'elle divise fortement les mouvements étudiants faisant en partie éclater ce qu'il reste de l'UNEF, l'UNEF dite « renouveau », proche des communistes, participant aux élections étudiantes, et l'UNEF « Unité syndicale » (UNEF-US), proche des trotskistes « lambertistes », les boycottant. Cette UNEF est d'ailleurs loin d'être la seule sur cette position, une grande partie de l'extrême-gauche étudiante, foisonnante dans l'après-68 et ayant quitté plus ou moins rapidement l'UNEF, se retrouvant sur cette position dans une période d'agitation générale encore forte<sup>6</sup>.

L'éclatement géographique des différentes universités parisiennes ne peut que renforcer cet éclatement militant rendant encore plus difficile la (re)constitution de forces militantes étudiantes pouvant peser sur les enjeux de cette (re)fondation universitaire.

À partir de quelques traces sauvegardées, voyons donc quelle est la configuration militante étudiante dans la toute jeune université Paris XIII, que ce soit sur le plan des structures et de l'institution universitaire ou que ce soit sur le plan des mobilisations.

### *Les mouvements étudiants au prisme des premières élections étudiantes*

Un des premiers révélateurs de la présence (ou non) de mouvements étudiants, instauré par la loi Faure elle-même, est le déroulement et le résultat des élections étudiantes. Nous pourrions comparer cette séquence (1968-1971), cruciale pour toutes les universités françaises et les

<sup>5</sup> Rappelons le propos d'Edgar Faure devant le Sénat : « Il n'y a pas d'exemple dans l'Histoire qu'une révolution ait été faite simplement par des révolutionnaires. Il faut donc que ces révolutionnaires entraînent avec eux des réformistes ; mais nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'ils n'y parviennent pas ». Cf. Legois, J.-P. [2007].

<sup>6</sup> « Agitation », ce titre de rubrique est maintenu dans *Le Monde* jusqu'en mars 1972.

mouvements étudiants, à une valse à trois temps<sup>7</sup>, mais, pour Villetaneuse, cela se réduit à deux, voire un seul temps. Le Conseil transitoire de gestion du centre universitaire de Saint-Denis-Villetaneuse n'est organisé, par décret, que le 25 mai 1970 et l'« Assemblée constitutive des Universités Paris XII et Paris XIII » ne se réunit la première fois qu'au début de l'été 1970<sup>8</sup>. Et, très vite, fin 1970-début 1971, il faut, à nouveau, organiser les élections des deux nouvelles universités dont les statuts sont approuvés par arrêté du 13 novembre 1970, ce qui correspond à l'ouverture du centre littéraire et juridique de Villetaneuse s'ajoutant au site de Saint-Denis.

C'est à travers ce moment que l'on peut percevoir quelques éléments sur le paysage militant étudiant des premiers mois de Paris XIII.

Les scrutins sont organisés par unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) : 15 et 21 décembre 1970 en sciences ; du 6 au 8 janvier 1971, pour l'IUT de Villetaneuse ; 12 et 14 janvier, en lettres et sciences humaines et en droit et sciences économiques ; le 20 janvier à l'IUT de Saint-Denis<sup>9</sup>. Sur l'ensemble des 2 698 étudiants inscrits, il est relevé un taux de participation moyen de 32 % : ce taux, pouvant paraître relativement faible, est d'autant plus remarquable que, si la moyenne nationale pour ces élections oscille entre 31 et 36 % (ce qui dénote une baisse notable par rapport aux premières élections étudiantes de 1969 ayant dépassé une moyenne de 52%), elle n'est plus, en région parisienne, que d'environ 24 %<sup>10</sup>. Et ce taux étant une moyenne, il est encore plus fort dans certaines U.E.R., comme en deuxième année pour l'U.E.R. de sciences (50%) ou pour toute l'U.E.R. de droit et sciences économiques (45%)<sup>11</sup> ; en région parisienne, concernant le taux de participation, Paris XIII n'est battu que par... Paris XII. Cette participation relativement forte est déjà un indice en soi de la faible présence relative de mouvements « gauchistes » anti-participationnistes<sup>12</sup>.

Les résultats de ces élections ou, tout au moins, leur restitution partielle permettent d'en savoir encore un peu plus : à part une mystérieuse « Union des étudiants réformistes » qui obtient un siège en droit et sciences économiques et plusieurs représentants étudiants « indépendants », c'est l'UNEF dite « renouveau », à peine créée à Villetaneuse<sup>13</sup>,

<sup>7</sup> Legois, J.-P. [2011]. Là, métaphore révolutionnaire oblige, nous avons parlé des « trois glorieuses » pour les années 1968-1971.

<sup>8</sup> Archives de l'Université Paris XIII : Courrier d'accompagnement du compte rendu de la première séance, sans le dit compte rendu, daté du 16 juillet 1970.

<sup>9</sup> Archives de l'Université Paris XIII : Procès-verbal de l'Assemblée constitutive provisoire des Universités Paris-Nord et Paris-Val-de-Marne, séance du jeudi 3 décembre 1970 et *Le Monde*, article du 9 janvier 1971.

<sup>10</sup> Articles des 4 et 12 février 1971, *Combat* et Boussard, 1 [1974] notamment p. 944.

<sup>11</sup> Archives de l'Université Paris XIII : Procès-verbal de l'Assemblée constitutive provisoire des Universités Paris-Nord et Paris-Val-de-Marne, séance du jeudi 17 décembre 1970) et article dans *Combat* du 4 février 1971.

<sup>12</sup> Même si la mémoire collective se souvient de la présence de quelques militants trotskistes « lambertistes ».

<sup>13</sup> Cf. *Saint-Denis Républicain* du 18 décembre 1970 sur l'AG constitutive de l'UNEF-RENOUVEAU à Villetaneuse et *France nouvelle* (17 février 1971) sur la préparation du congrès de mars 1971, où Guy Konopnicki évoque Villetaneuse. Merci à Jacques Girault pour ces indications.

qui emporte une bonne partie des voix et donc des sièges, de manière encore plus large que dans le reste des universités parisiennes<sup>14</sup>.

Nous trouvons également, à Villetaneuse, la trace du MARC (Mouvement d'action et de recherche critique), regroupant des syndicalistes autogestionnaires participationnistes, soutenus par la CFDT. Certains élus ayant du être comptabilisés parmi les « indépendants », nous les retrouvons dans les procès-verbaux du conseil des universités, une déclaration commune aux élus UNEF « renouveau » et MARC ayant même été faite au moment du vote des statuts<sup>15</sup> ; la section Villetaneuse du MARC apparaît, par ailleurs, dans les documents de congrès nationaux<sup>16</sup>.

### *Une mobilisation pour le développement de Paris-Nord*

-On constate enfin que la réforme rend impossible toute poursuite des études en étant salarié.

Le comité unitaire exprime sa solidarité à l'égard du personnel A.T.O.S et des enseignants en lutte contre la pénurie, et appuie leurs revendications.

Le comité propose aux étudiants de se réunir par T.D, par département, pour discuter de cette réforme.

Le comité appelle les étudiants à se réunir en Assemblée générale le jeudi 22 janvier à 13 heures en Amphi.

TOUS A L'A.G

Jeudi 13<sup>h</sup> en amphi

Le comité unitaire de mobilisation

Tract étudiant, janvier 1977. © Archives de Paris XIII.

La prédominance de l'UNEF « renouveau » semble confirmée par un autre faisceau d'indices ayant trait à une mobilisation fondatrice, puisque liée à la question des moyens insuffisants pour l'ouverture de cette nouvelle université.

Le 28 janvier 1971, le Bulletin officiel de l'Éducation nationale publie le nombre de créations de postes pour la prochaine rentrée universitaire : 36 au lieu des plus de 145 postes demandés ! À cela s'ajoutent des crédits de fonctionnement insuffisants. C'est l'existence même de la

<sup>14</sup> Boussard, I, *op. cit.*

<sup>15</sup> Archives de l'Université Paris XIII : Procès-verbal de l'Assemblée constitutive provisoire des Universités Paris-Nord et Paris-Val-de-Marne, séance du jeudi 15 octobre 1970 p. 8 : « Compte-tenu de la politique actuelle de l'Éducation nationale, les délégués de l'UNEF-RENOUVEAU et du MARC tout en votant pour ces statuts qu'ils considèrent dans leur principe favorables aux étudiants, manifestent les plus grandes inquiétudes sur les possibilités notamment financières qui seront apportées pour le développement et les perspectives d'avenir des universités périphériques pourtant ressenties comme un besoin, tant par les étudiants que par une part de plus en plus importante de la population. »

<sup>16</sup> Cité des mémoires étudiantes, Fonds Denis Courtois.

nouvelle université qui est menacée : « L'université de Paris-Nord devra-t-elle mettre la clé sous la porte ? » titre *L'Humanité*<sup>17</sup>.

Une première manifestation a lieu le vendredi 5 février dans les quartiers de Saint-Denis, à l'appel du syndicat étudiant UNEF « renouveau » et de tous les syndicats du personnel de l'Université, SNESup, CGT, SGEN-CFDT et FEN, les deux premiers également à dominante communiste. C'est une véritable campagne qui est menée avec l'appui également des élus locaux communistes, notamment de ceux de la Ville de Saint-Denis<sup>18</sup>.

Et cette campagne continue... Un « comité intersyndical » se monte avec les mêmes organisations syndicales sans que d'autres organisations étudiantes s'y joignent, ce qui montre, si ce n'est la présence seule de l'UNEF-« renouveau », du moins sa présence hégémonique dans le paysage militant étudiant local.

La campagne s'intensifie même, puisqu'à partir du 22 février 1971, une grève de huit jours est lancée, avec des sit-in devant le ministère et à la Porte de Paris<sup>19</sup>.

Voici donc le tableau étudiant de Villetaneuse aussi complet que possible, au vu des sources actuellement disponibles/repérées, en ce tout début des années 1970. Cette configuration militante serait à croiser avec la composition sociologique du milieu étudiant, mais correspond bien, quoi qu'il en soit, avec l'implantation de cette nouvelle université dans deux villes ouvrières de la Seine-Saint-Denis.



Manifestation des étudiants de Villetaneuse, Paris 1977.

© Archives de Paris XIII.

## L'université de Paris XIII en grève

### RADIO-VILLETANEUSE

Villetaneuse... des blocs de béton au milieu des usines et des cités d'une banlieue triste et laborieuse : la Seine Saint-Denis. Villetaneuse, une fac pas comme les autres, située en pleine ceinture communiste. Le président de l'université est membre du PCF) et dont l'isolement lui donne un peu l'allure d'une fac de province. Villetaneuse c'est aussi l'enfer : au milieu de la grisaille du campus, des milliers d'étudiants ne se côtoient que le temps d'un cours ou d'un TD. Après, ils n'ont qu'une envie : fuir ce lieu sinistre. Il n'y a qu'un moment où Villetaneuse sort de son apathie : c'est le printemps où chaque année depuis 1972 la fac a été ouverte en

701, Paris XIII fait figure un peu de « phare » dans les mouvements lycéens et étudiants.

Cette année, les organisations qui « dirigent » les grèves, ont parachuté une semaine de grève contre la réforme du 2<sup>e</sup> cycle en janvier. La fac s'est mobilisée, mais vu l'isolement et le manque d'organisation, la grève a tourné court. La reprise de la lutte a été difficile et il a fallu attendre la journée d'action du 10 mars pour qu'une assemblée massive revote la grève. Assez vite, une fraction importante d'étudiants s'élevait contre la structuration traditionnelle sclérosée des grèves et l'habitude bureaucratique du mouvement. Il faut dire qu'un vent nouveau souffle

sur la fac : tous les partiels ont été boycottés jusqu'aux vacances de février et la seconde année de sciences éco unanime a refusé de passer un partiel dans les petites salles.

C'est au cours de l'assemblée de jeudi dernier qui a reconduit la grève, que s'est exprimé ce courant inorganisé qui veut en finir avec toutes les magouilles, qu'elles viennent des deux UNEF ou de la LCR. Il a imposé la restructuration de la grève à partir des réunions par département et instauré une nouvelle « légalité » à la grève : plus de permanents de la lutte mais des étudiants mandatés par leurs sections à tour de rôle, pour organiser les AG centrales et y présenter

leurs propositions respectives. Cette volonté de la base de contrôler sa lutte a permis le déblocage des imaginations pour l'animation de la grève : des groupes pop seront invités, des fêtes organisées, une Radio-Villetaneuse mise en place, des liens seront pris avec les ouvriers et les paysans en lutte, etc. Enfin, l'idée de l'occupation des locaux administratifs et de l'imprimerie, jour et nuit, afin de libérer l'expression du monopole des groupes organisés et d'attaquer le pouvoir là où il est représenté, fera l'objet d'un vote de l'AG centrale cette semaine.

Ce nouveau cours de la lutte des étudiants de Villetaneuse, a fait réfléchir les « organisés » qui fai-

saient grise mine devant une grève qui risquait de leur échapper. Le mouvement étudiant s'essouffé. Les principales conditions de sa survie sont l'imagination et la prise en charge de leur lutte par les étudiants eux-mêmes. Il nous faut briser les rapports qu'on a instaurés entre les étudiants en identifiant la grève et la fête, ainsi que le schéma qui substitue le militant organisé au professeur dans le cadre de rapports hiérarchiques bureaucratiques. Il nous faut réfléchir, imaginer, décider nous-mêmes, sinon le mouvement étudiant est d'ores et déjà condamné.

Des étudiants en grève de l'université de Paris (Villetaneuse) XIII

Extrait d'article (non situé), courant 1977. © Archives de Paris XIII.

<sup>17</sup> *L'Humanité*, article de Georges Bouvard, 23 février 1971.

<sup>18</sup> Voir la contribution de Marc Giovaninetti dans ce même ouvrage.

<sup>19</sup> *L'Humanité*, art. cité et *Le Monde*, 25 février 1971.

## VILLETANEUSE EN NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1986

Si dans les années 1970 cette nouvelle université de Villetaneuse fait peu parler d'elle, malgré les mobilisations et actions qui s'y déroulent comme nous venons de le voir<sup>20</sup>, il en va autrement dans la décennie qui suit. Le mouvement contre la réforme Devaquet en 1986 en est un révélateur.

*Éléments de contexte*

Il convient de rappeler le contexte. En mars 1986, la droite gagne les élections législatives, ce qui ouvre la première « cohabitation », le président François Mitterrand devant nommer Jacques Chirac comme Premier ministre. Alain Devaquet, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et la Recherche auprès du ministre de l'Éducation, présente un projet de loi de réforme des universités. Ce projet qui porte son nom, bien qu'un certain nombre de dispositions lui aient été imposées par ceux qu'il nomme lui-même « les ultras »<sup>21</sup>, prévoit notamment l'instauration d'une sélection à l'entrée en université, une autonomie plus importante des universités avec notamment une augmentation des droits d'inscription. Si dans un premier temps l'examen (estival) au Sénat semble se dérouler dans l'indifférence générale, le passage à l'Assemblée nationale prévu à l'automne, en pleine rentrée universitaire, provoque une campagne militante qui débouche à partir de la mi-novembre sur la grève générale des étudiants la plus importante depuis 1968, ayant mis dans la rue plus du quart de la jeunesse scolarisée<sup>22</sup>.

Le rôle central occupé, à l'échelle locale mais aussi avec un impact national, par l'équipe de l'AGE (Association générale d'étudiants) de Villetaneuse doit beaucoup à ce qui constitue une histoire spécifique de par la continuité de courants militants de Paris XIII. L'université a été évidemment touchée sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing par la grande grève de 1976 contre la réforme du deuxième cycle de la ministre Alice Saunier Seité. On y rencontre des militants tels Michel Renard, militant de l'UEC, du côté de l'UNEF-renouveau, qui entre en dissidence ultérieurement<sup>23</sup>, ou Julien Dray, militant de la LCR. à la suite de cette grève, un nouveau syndicat étudiant, le MAS (Mouvement d'action syndicale) est constitué, que Julien Dray et les militants de la LCR vont rejoindre.

La section de Villetaneuse du MAS est le théâtre d'une « affaire » cristallisant les contradictions internes au syndicat opposant une majorité socialiste et PSU, à des minorités. Julien Dray et douze autres syndiqués sont exclus pour avoir appelé en commun avec l'UNEF-US au « boycott » des élections aux conseils, et ce en contradiction avec la ligne majoritaire du MAS. Finalement, le congrès national du MAS, au printemps 1977, met la direction en minorité. Julien Dray devient en 1978 le secrétaire général du MAS et à ce titre participe à la fondation

<sup>20</sup> Chabaud, S. [2001].

<sup>21</sup> Devaquet, A. [1988].

<sup>22</sup> Dobry, M. [1990].

<sup>23</sup> Michel Renard a donné un fonds d'archives à l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam, cf. *Cahiers du GERME*, n°2. 1997.

de l'UNEF-ID en 1980<sup>24</sup>. Il est aussi fondateur de l'organisation 'SOS Racisme, dont l'impact en banlieue nord, notamment dans les lycées, est important<sup>25</sup>. En 1986, à la direction de cette AGE, Isabelle Thomas et au-delà toute une équipe, a été formée par Julien Dray qui continue à suivre de très près ses camarades étudiants.

Cette continuité de courant est affirmée, par exemple avec l'activité de l'UNEF-ID au moment des réformes de 1984 et 1985. « La responsable dit : "c'est préparé par la lutte contre la sélection" (Savary-Chevènement) »<sup>26</sup>. De même, le lien avec SOS Racisme et plus largement avec la politique de la droite qui vient de revenir aux affaires apparaît évident : « le climat monte à Villetaneuse »<sup>27</sup>, depuis les élections législatives, dans une université et une banlieue à forte proportion d'immigrés, avec les « lois Pasqua-Pandraud », la réforme du Code de la nationalité, les « bavures policières ». En juin 1986, SOS Racisme rassemble 200 000 personnes place de la Bastille. Cette « mémoire mobilise les étudiants de Villetaneuse et les encouragera à partir les premiers en grève pour prendre de vitesse la direction de l'UNEF-ID »<sup>28</sup>.

### *Genèse et amorces du mouvement*

Le collectif national de l'UNEF-ID avait décidé le 4 octobre trois échéances : une « journée d'information » le 16 octobre, la participation à la journée d'action de la fonction publique le 21 octobre, et des « États généraux de l'UNEF-ID » le 22 novembre.

Le 16 octobre, une assemblée d'information réunit plusieurs centaines d'étudiants à Villetaneuse. Le 21 octobre, 400 étudiants de Caen en assemblée générale adoptent un texte qui appelle les étudiants à éli-re, dans des assemblées générales, des comités composés de syndiqués et de non-syndiqués contre le projet de loi Devaquet. Cet appel est signé par les structures locales des syndicats nationaux étudiants, comme l'UNEF-SE<sup>29</sup> à Caen, Limoges et au Mans, l'UNEF-ID de Caen, Lille, Paris 1, Reims, Rouen, Le Mans, Saint-Étienne, Montpellier et Rennes et par l'UNEM (Union Nationale des Étudiants Marocains) de Caen, et conjointement par des étudiants non-syndiqués. À partir de là, est convoquée une « coordination » des comités et des structures syndicales des facultés les plus mobilisées pour le 15 novembre<sup>30</sup>.

Cette fois-ci, l'AGE de Villetaneuse de l'UNEF-ID est présente à la coordination en tant qu'observatrice. En fait, elle joint son combat à ce-

<sup>24</sup> L'UNEF-ID (Indépendante et Démocratique) est fondée au congrès de Nanterre en 1980 à partir du regroupement de l'UNEF-US et du MAS.

<sup>25</sup> Julien Dray, membre du Bureau national de l'UNEF-ID, passe au parti socialiste en 1982, constituant d'abord un groupe de réflexion/courant de gauche du PS, « Question socialiste ».

<sup>26</sup> Namer, G. [1988] p 44.

<sup>27</sup> *Id.*

<sup>28</sup> *Ibid*, p. 83.

<sup>29</sup> L'UNEF-Renouveau de 1971 prend après 1982 le nom d'UNEF-SE (Solidarité étudiante) et se distingue de l'UNEF-ID. Le 24 juin 2001, l'UNEF-ID et l'UNEF-SE fusionnent, reconstituant l'unité de l'UNEF.

<sup>30</sup> L'appel de Caen et la formation de comités syndiqués et non syndiqués sont sur l'initiative de la LCR qui anime une tendance dans l'UNEF ID et dispose d'une certaine influence dans des AG dites « oppositionnelles » de l'autre UNEF, notamment à la direction de l'AG de Limoges.



lui de la minorité pour obtenir un engagement de l'UNEF-ID plus important contre la réforme et pour la mobilisation.

C'est justement pour forcer cette majorité « qui pense que le fruit n'est pas mûr »<sup>31</sup>, que l'AGE de Villetaneuse, qui a convoqué une assemblée générale le jeudi 13 novembre, décide de proposer la grève. Ce vote intervient juste avant la réunion de la coordination, et surtout du Bureau National de l'UNEF-ID le vendredi 14 novembre. Plusieurs dizaines d'étudiants se rendent à l'Assemblée nationale pour rencontrer les groupes parlementaires.

La grève doit débiter le lundi 17 novembre. « Cela donne à Villetaneuse le prestige d'être l'université phare, et à ses dirigeants d'apparaître à la pointe de la mobilisation »<sup>32</sup>. Limoges est la première université en grève en région, avec un millier de manifestants dans les rues de la ville, Villetaneuse est la première université en grève en Ile-de-France. L'assemblée générale réunit un millier d'étudiants, entend le compte rendu de la coordination de Caen, des rencontres avec les groupes parlementaires PS, PCF (le RPR a refusé de recevoir la délégation) et vote la grève. Elle constitue des délégations qui se rendent dans les autres universités parisiennes, d'abord Paris VIII Saint-Denis, puis Censier, Nanterre où se tiennent des assemblées générales. D'autres délégations vont à la rencontre des lycées du département, dont les étudiants sont issus et où ils conservent des liens personnels, amicaux ou familiaux. Une commission média est constituée, *Libération* rend brièvement compte du démarrage de la grève le mardi 18, *Le Monde* le 19. L'impact dépasse la région parisienne : « Au Mirail, où le fait que Villetaneuse était en grève commençait à se savoir dans les journaux [...] un certain nombre de militants dans l'entourage de la Ligue essaient de faire des réunions »<sup>33</sup>.

### *La place particulière de Villetaneuse*

Quand, le 22 novembre à la Sorbonne, les États généraux prévus de longue date par l'UNEF-ID se transforment, vue la situation, en États généraux étudiants votant l'appel à la grève et à des manifestations le 27 novembre, et à une nouvelle coordination nationale le soir du 27 novembre, le mouvement est en pleine généralisation. Le texte adopté à l'unanimité par ces États généraux est une synthèse réalisée par les délégués de Caen et de Villetaneuse. La presse fait d'Isabelle Thomas, et donc de Villetaneuse, la représentante de la mobilisation.

Le poids de cette université est si fort que pour la coordination nationale qui doit rassembler cinq délégués par université, on n'attribue qu'un délégué par École Normale Supérieure (Sèvres, Saint-Cloud, Ulm, Fontenay aux Roses, Cachan pour l'ENSET), pas de délégué spécifique à l'IUT de Nanterre, alors que l'IUT de Villetaneuse a droit à une délégation autonome et complète. Le prestige de l'UNEF-ID à Villetaneuse est tel que c'est la seule université où la proposition de la nomination d'un médiateur est adoptée par l'assemblée générale, alors qu'elle est repoussée dans les autres AG où elle a été présentée par des étudiants socia-

<sup>31</sup> Dray, J., [1987] p. 26.

<sup>32</sup> Leschi, D., [1987].

<sup>33</sup> Namer, G., *op. cit.* p. 44.



listes, comme Isabelle Martin à Paris 1, ou Joël Carreiras à Paris x<sup>34</sup>.

Sans revenir ici sur les conditions de l'organisation de la représentation et de la légitimité de celui qui se faisait le porte-parole du mouvement étudiant lui-même, il est certain qu'une étudiante d'une université de banlieue populaire pouvait sociologiquement porter la représentation de ce que les mobilisations ultérieures vont confirmer, la féminisation et l'arrivée en nombre des étudiants d'origine populaire à l'université dans la nouvelle vague de massification qui suit l'échec du projet Devaquet.



Assemblée générale étudiante à Villetaneuse, fin des années 1970.

© Archives de Paris XIII.

La mobilisation de 1986 avait été un élément important de l'échec de Jacques Chirac aux présidentielles de 1988. Lors de cette campagne, c'est l'université de Villetaneuse que François Mitterrand, candidat au renouvellement de son mandat présidentiel, choisit pour un de ses rares déplacements. Il s'y rend le 14 avril et, aux côtés de Thaima Samman et d'Isabelle Thomas<sup>35</sup>, devant un amphithéâtre plein, évoque le droit de vote des étrangers.

À la tête de l'AGE, Thaima Samman puis Adélaïde Piazzzi succèdent à Isabelle Thomas, confirmant une féminisation des structures syndicales à Villetaneuse, préfigurant ce qui va – malgré des limites – se développer dans les années suivantes à une échelle plus large dans un syndicalisme étudiant plutôt masculin.

Pour décrire cette particularité du positionnement politico-syndical de l'AGE, on va évoquer une « sensibilité Villetaneuse » à l'intérieur de la majorité nationale de l'UNEF-ID. Au 70<sup>e</sup> congrès en mai 1987, une « contribution de l'AGE de Villetaneuse », dressant les leçons de la grève, explique : « nous sommes une nouvelle "race" d'étudiants n'acceptant pas les exemples et les modèles qu'on a voulu nous imposer [...] ni corporatistes, ni repliés sur eux-mêmes », en estimant que « la grève a réconcilié le pays avec son université ». La contribution s'achève par une proposition pour permettre d'aller vers l'université des deux millions d'étudiants : l'autonomie sociale par « l'obtention d'une allocation d'études pour tous »<sup>36</sup>. Dans *Le Matin* qui rend compte du congrès sur une page entière, c'est la photographie d'Isabelle Thomas qui illustre l'article<sup>37</sup>.

Quand cette « sensibilité » se formalise en 1991 en tant que tendance (dite tendance TSOD, acronyme du texte « le sursaut ou le déclin »),

<sup>34</sup> Cette orientation est celle du parti socialiste, elle est définie lors d'une réunion des étudiants du parti socialiste. Témoignage de Didier Leschi recueilli en 1988, confirmé en 2011.

<sup>35</sup> Isabelle Thomas qui a quitté les instances syndicales pour rentrer dans le comité de campagne de François Mitterrand devient, après la réélection du président, chargée de mission sur les problèmes de la jeunesse à l'Élysée.

<sup>36</sup> *Étudiants de France*, n° spécial supplément au n° 84, « contributions pour le 70<sup>e</sup> congrès ».

<sup>37</sup> Coutty, Marc, Paris, Colette, « UNEF-ID : le congrès réussit son « recentrage syndical », *Le Matin*, 11 mai 1987.

on continue néanmoins à la désigner souvent encore comme la « tendance Villetaneuse », qui regroupe les AGE de banlieue d'Ile-de-France à l'époque (à l'exception de Paris x Nanterre), à savoir Paris VIII Saint-Denis, Paris XII Créteil, Paris XI Orsay, ainsi que des AGE de province : Pau et Caen.

1986 symbolise bien le déplacement du centre de gravité des luttes étudiantes du centre historique vers la « périphérie » : « Villetaneuse remplace la Sorbonne » constate François Dubet<sup>38</sup>, même si d'autres « centres » – y compris « périphériques » – ont occupé entre-temps le devant de la scène. On comprend comment l'instauration de la sélection comme l'élévation des droits d'inscription considérées comme obstacles à l'entrée à l'Université ont soulevé l'opposition de couches sociales pour qui les études supérieures représentent un bouclier contre le chômage en cette période de crise. « Toute tentative de changement des règles du jeu peut déclencher de vives réactions »<sup>39</sup>.

Peut-on parler de « micro-identité étudiante » particulière à cette université de banlieue parisienne comme l'on a pu évoquer des « micro-identités de lycéens » à l'échelle régionale ou locale<sup>40</sup> ? Le fait est qu'en 1986, à Villetaneuse, les « nouveaux publics étudiants » sont déjà là, avant la deuxième massification, dans cette université « de banlieue » (et non « en banlieue » comme pouvaient l'être Nanterre ou Vincennes), terrain approprié à de nouveaux types de syndicalismes étudiants.

Au-delà des considérations particulières de l'histoire des syndicalismes étudiants à Villetaneuse, c'est cette toile de fond qui donne à Villetaneuse sa place particulière dans les mouvements étudiants en cette fin du xx<sup>e</sup> siècle.

À travers ces deux séquences et à travers les mouvements étudiants, il est donc possible de percevoir certains traits caractéristiques de l'Université Paris XIII : un des intérêts supplémentaires pour étudier les étudiants, population la plus nombreuse de toute université et souvent la moins visible, et leurs mouvements.

Jean-Philippe Legois  
président de la Cité des mémoires étudiantes, chercheur associé au Centre  
d'histoire de Sciences-Po Paris, membre du GERME.

Robi Morder  
président du GERME (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements  
étudiants), chargé d'enseignement en droit et sciences sociales à l'UVSQ  
(Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines).

<sup>38</sup> Dubet, F., [1996].

<sup>39</sup> Linhart, D. et Malan, A. [1990].

<sup>40</sup> Bauby, P. et Gerber, T., [1996] p. 186.

## BIBLIOGRAPHIE

Bauby, P. et Gerber, T., *Singulière jeunesse plurielle. Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud, 1996.

Boussard, I., « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de science politique*, IV, 5, pp. 940-965, octobre 1974.

Chabaud, S., *Les étudiants dans les années 70 : une génération oubliée : le cas de l'université de Paris XIII-Villetaneuse*, mémoire de maîtrise d'histoire, Dijon, sous la direction de Philippe Poirrier, 2001.

Cohen, Y. et Weil, C. (coord) , « Entre socialisme et nationalisme, les mouvements étudiants européens », *Le Mouvement Social*, n°120, juillet-septembre 1982.

Devaquet, A., *L'Amibe et l'étudiant, université et recherche, l'état d'urgence*, Paris, Odile Jacob, 1988.

Dobry, M., « Calcul, concurrence et gestion du sens » dans Fabre, P. (directeur), *La manifestation*, FNSP, 1990.

Dray, J., *SOS génération*, Paris, Ramsay, 1987.

Dubet, F., « Mouvements et malaises étudiants », *Regards sur l'actualité* n°220, avril 1996.

Legois, JP., (coord.), *La gazette des Archives* (n°193), « Archives et mémoires étudiantes : état des lieux », 2002.

Legois, JP., « Les années 68 : du passé faisons table rase ! ? » dans Legois, JP., Monchablon, A. et Morder, R., (dir.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007, pp. 83-98.

Legois, JP., « Jeux d'échelle entre les premiers pouvoirs universitaires vincennois, 1968-1971. » dans Soulié, C. (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre expérimental de Vincennes*, Presses universitaires de Vincennes, (à paraître).

Leschi, D., *Les stratégies syndicales étudiantes : l'UNEF ID dans la crise de novembre-décembre 1986*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine, Paris x, 1987.

Linhardt, D., Malan, A., *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*. Paris, Syros-Alternatives, 1990.

Morder, R., « Présentation », *Cahiers du GERME*, n°1, 1996, pp. 3-4.

Namer, G., *Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de novembre-décembre 1986*, Paris, l'Harmattan, 1988.

Sous la direction de  
**Jacques Girault**  
**Jean-Claude Lescure**  
**Loïc Vadelorge**

# **Paris XIII**

**histoire d'une université en banlieue**  
(1970-2010)

Préface de  
**Jean-Loup Salzman**

**Berg International éditeurs**

